UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

# HUMAN RESOURCES STRATEGY FOR RESEARCH

## Enquête 2024

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

# HRS4R
# Enquête 2024

Depuis près de 10 ans, l'Université de Montpellier met en œuvre une stratégie de ressources humaines pour la recherche, également appelée HRS4R (acronyme de Human Resources Strategy for Researchers) qui traduit l'engagement de l'établissement à faire évoluer ses pratiques et à se rapprocher des recommandations de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C), deux textes adoptés en 2005 par la Commission Européenne et qui visent à promouvoir les métiers de la recherche en Europe.

Partie prenante de la stratégie institutionnelle, la démarche d'amélioration continue HRS4R se poursuit dans le domaine de ressources humaines pour la recherche et figure parmi les objectifs du contrat pluriannuel 2021-2026 de l'établissement. Elle vise notamment à soutenir la recherche et à favoriser de bonnes conditions de travail, un recrutement ouvert, transparent, basé sur le mérite (OTM-R), et l'accompagnement des carrières.

Depuis mars 2015, l'UM bénéficie du label d'excellence européen « HR Excellence in Research » attribué par la Commission Européenne en reconnaissance de son engagement envers les principes de la charte et du Code, faisant de l'UM la première université de France à recevoir cette certification. Renouvelée une première fois en 2021, l'Université de Montpellier prépare en 2024 la demande de renouvellement du label pour un nouveau cycle de 3 ans.

Dans cette démarche, et afin d'élaborer le futur plan d'action 2024-2027, l'Université de Montpellier a souhaité recueillir les avis et suggestions des personnels UM de la sphère recherche sur les sujets en lien avec la mise en œuvre de la stratégie HRS4R à l'Université. Pour cela une enquête s'est déroulée du 15 mai au 5 juin 2024 auprès de 2 715 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnel support de la recherche.

La synthèse des résultats, basée sur le traitement statistique des réponses anonymisées recueillies, est présentée dans ce document. Les pistes d'amélioration ainsi obtenues seront prises en compte dans le plan d'action 2024-2027.

## La charte européenne des chercheurs

La charte européenne des chercheurs est un ensemble de principes généraux et de conditions de base qui spécifie les rôles, les responsabilités et les prérogatives des chercheurs et des employeurs et/ou bailleurs de fonds des chercheurs.

Elle a pour objectif d'assurer que les relations entre les chercheurs et les employeurs ou bailleurs de fonds soient de nature à favoriser la réussite en ce qui concerne la production, le transfert, le partage et la diffusion des connaissances et du développement technologique, et à favoriser le développement de carrière des chercheurs. La charte reconnaît également la valeur de toutes les formes de mobilité comme moyen d'améliorer le développement professionnel des chercheurs.

Dans cette perspective, la charte constitue un cadre pour les chercheurs, les employeurs et les bailleurs de fonds, qui les invite à agir de façon responsable et en tant que professionnels dans leur milieu de travail, et à se reconnaître en tant que tels les uns les autres.

# La participation

**536** réponses complètes ont été enregistrées.

Le taux de participation s'élève à **19,7%**.

L'âge moyen des répondants est de **46 ans** quand la moyenne de la population sollicitée est de 43 ans.

**521** personnes ont répondu en français (97%) et **15** personnes en anglais (3%).

## PROFIL DES RÉPONDANTS : TAUX DE RÉPONSE PAR GENRE

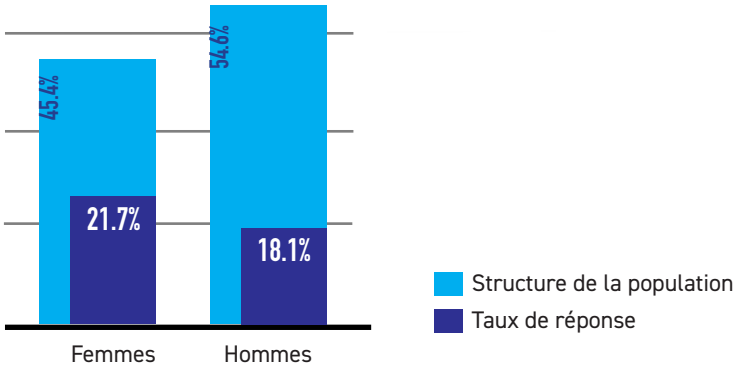


## PROFIL DES RÉPONDANTS : ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, MANAGEMENT

Exercice d'une activité d'enseignement ou de formation au sein de l'UM :

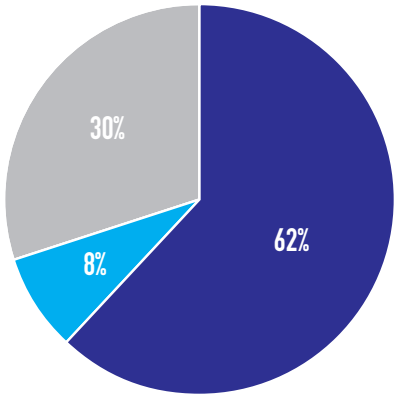


Contribution à de la production scientifique au cours des 3 dernières années :

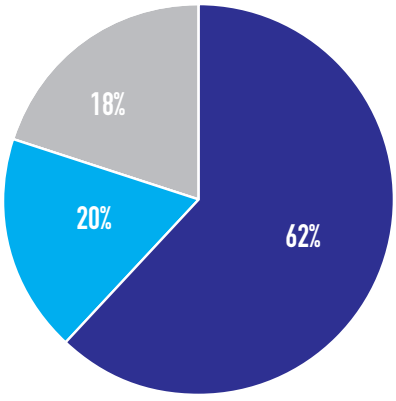


En situation d'encadrement au sein de l'UM :

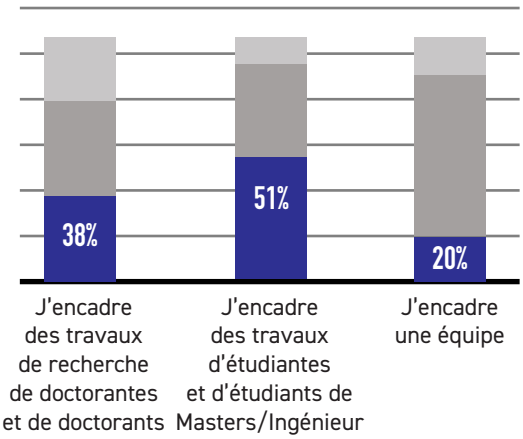

# PROFIL DES RÉPONDANTS

## Taux de réponse par pôle de recherche et directions et services centraux et communs

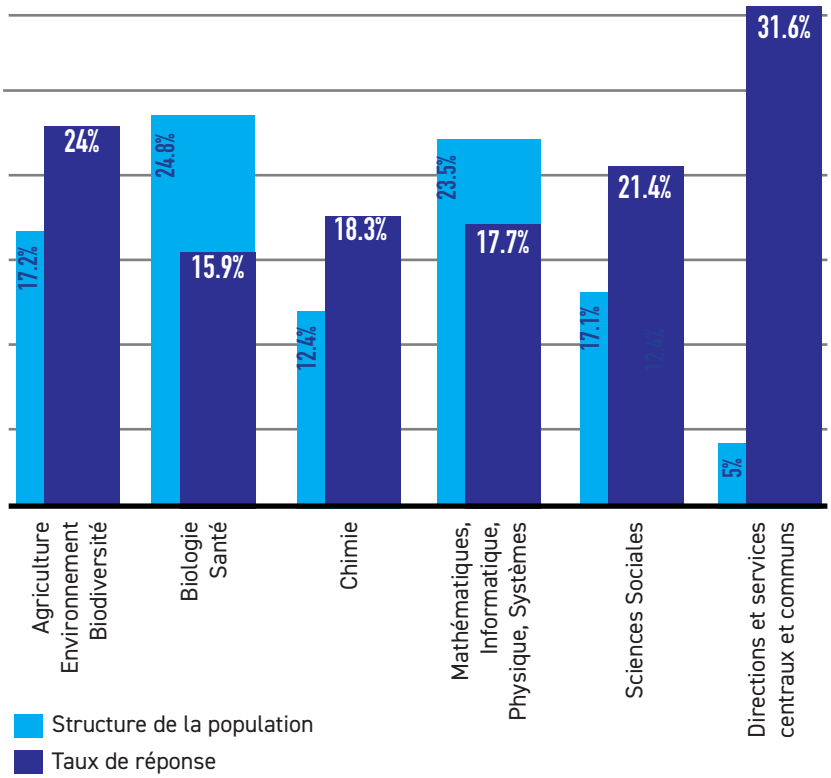


## Taux de réponse selon le statut

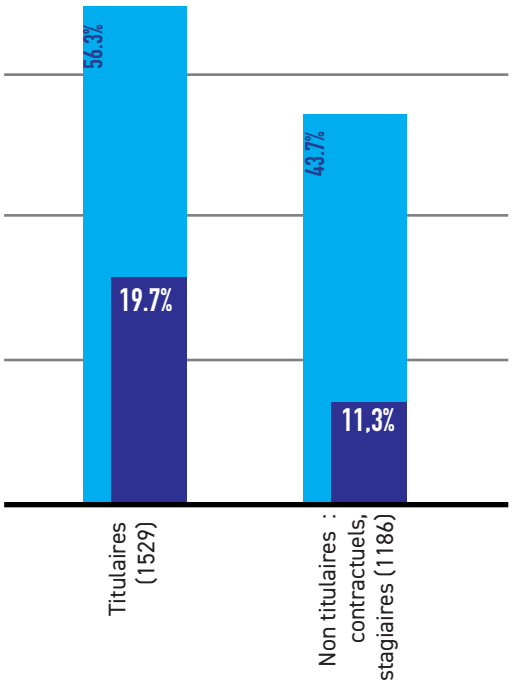


## Taux de réponse par poste

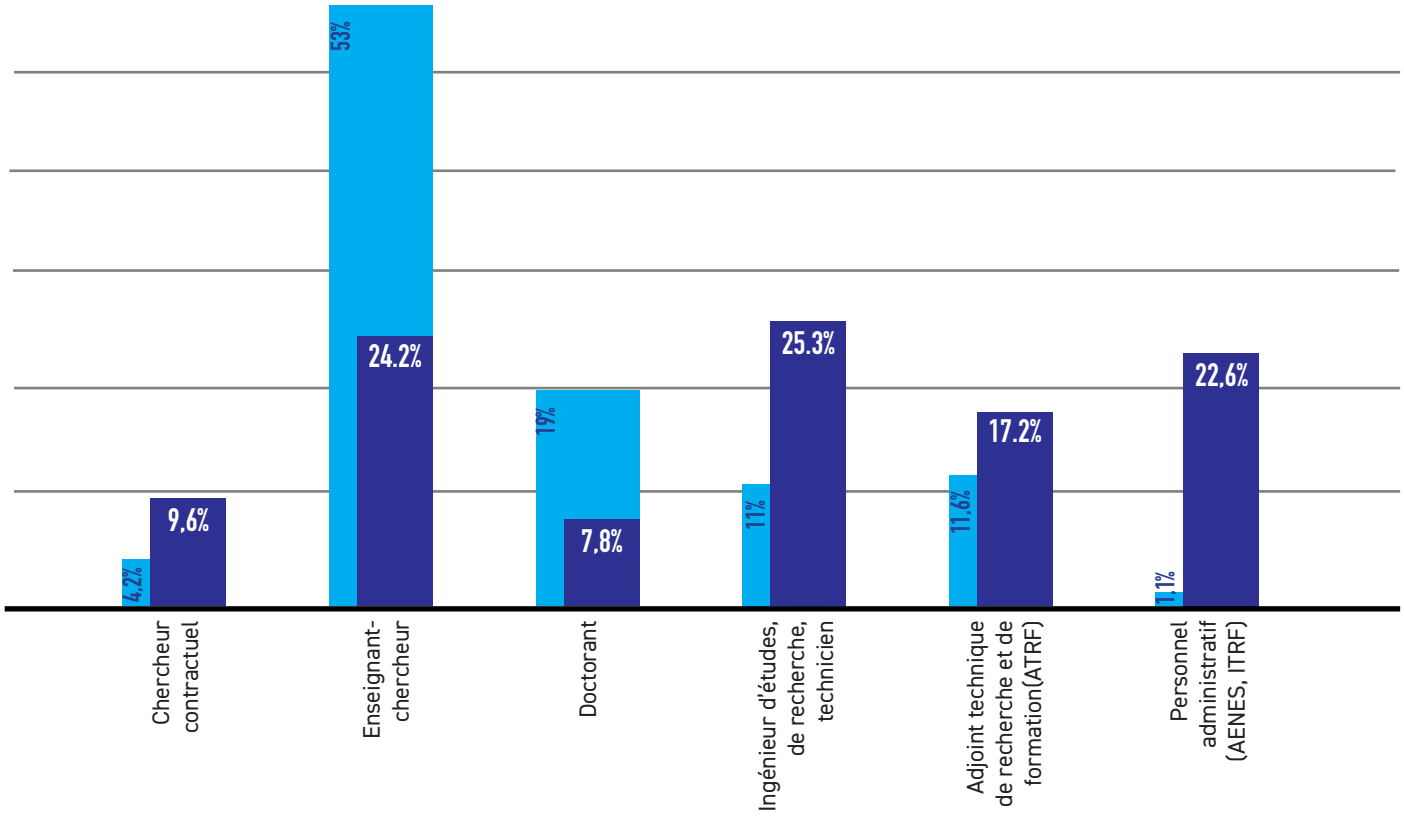

# La charte européenne des chercheurs

## NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES CHERCHEURS

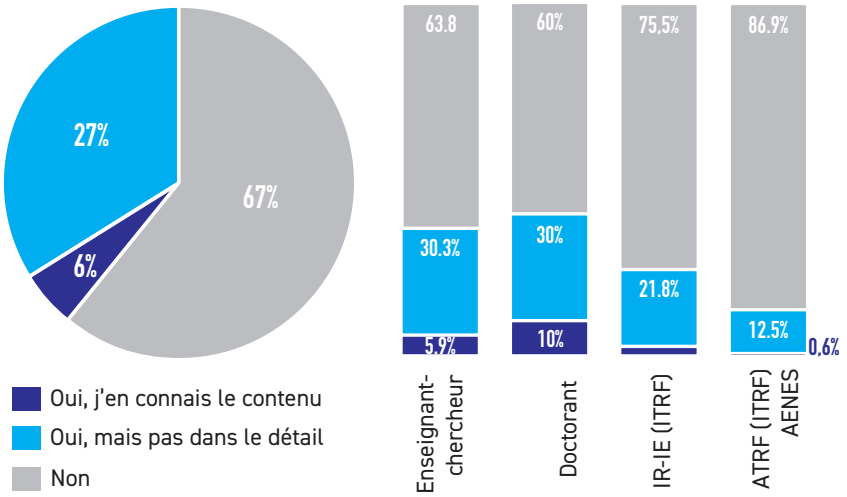


## APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES POINTS CLÉS DE LA CHARTE EUROPÉENNE DES CHERCHEURS AU SEIN DE L'UM

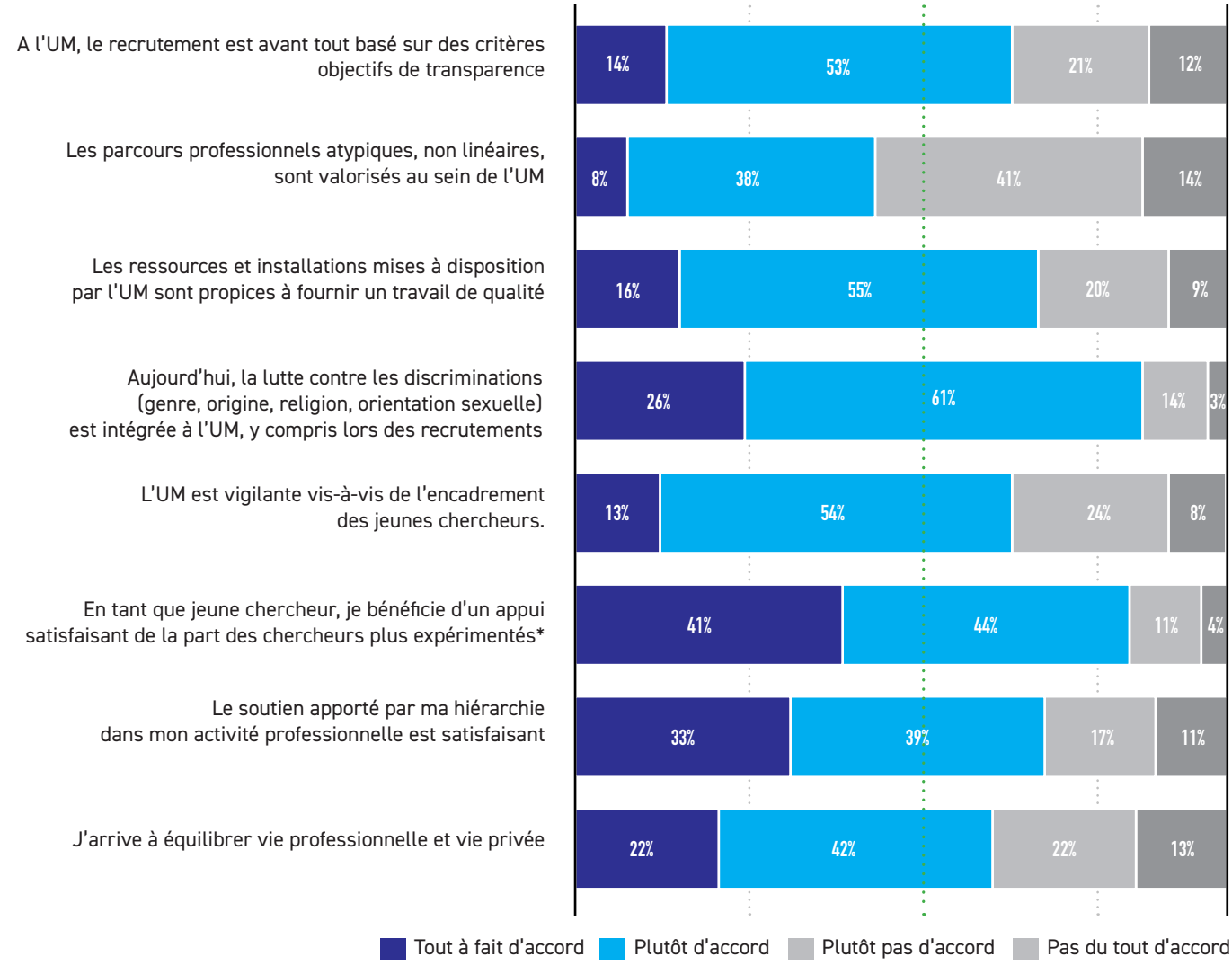

# La connaissance des dispositifs à l'UM

## CONNAISSANCE DES ACTIONS ET DISPOSITIFS POUR LA RECHERCHE

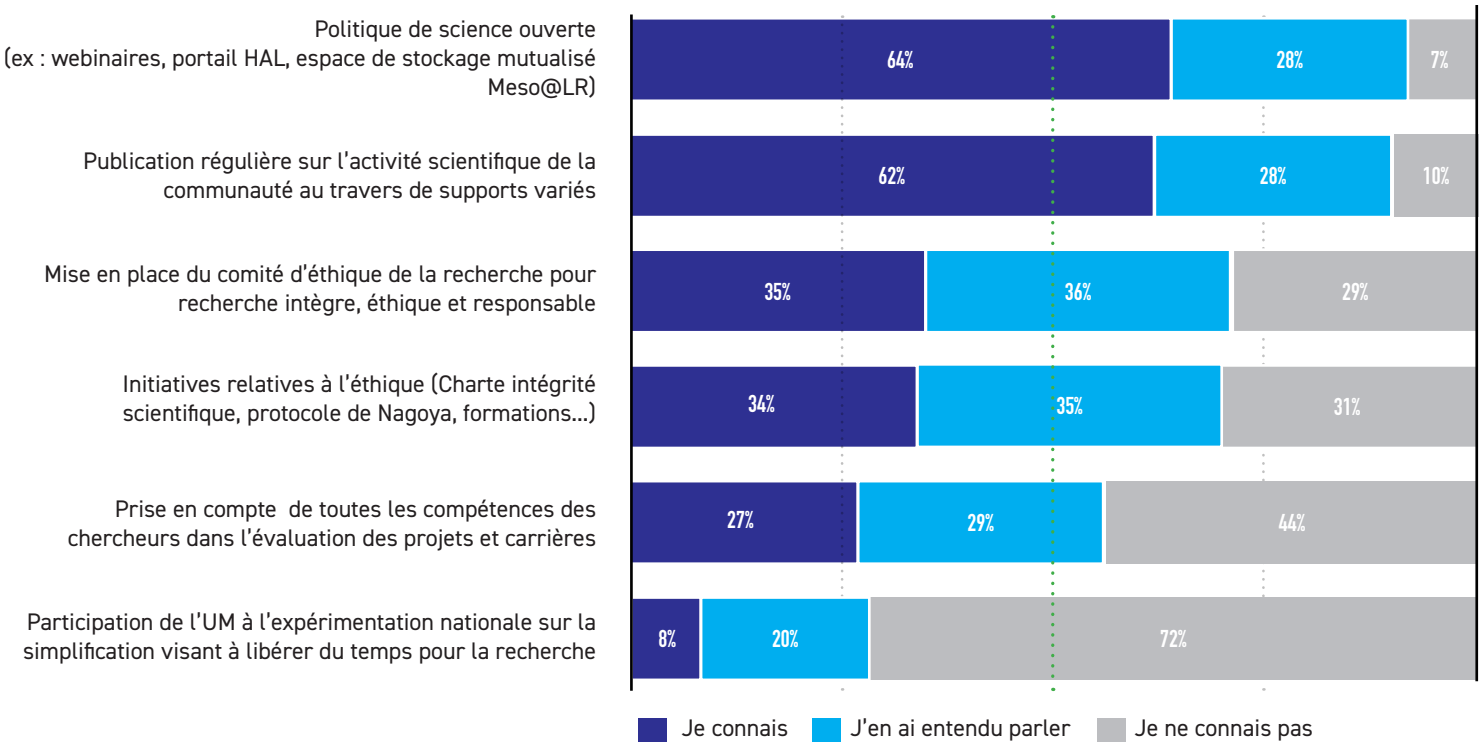

## CONNAISSANCE DES CADRAGES ET ACTIONS

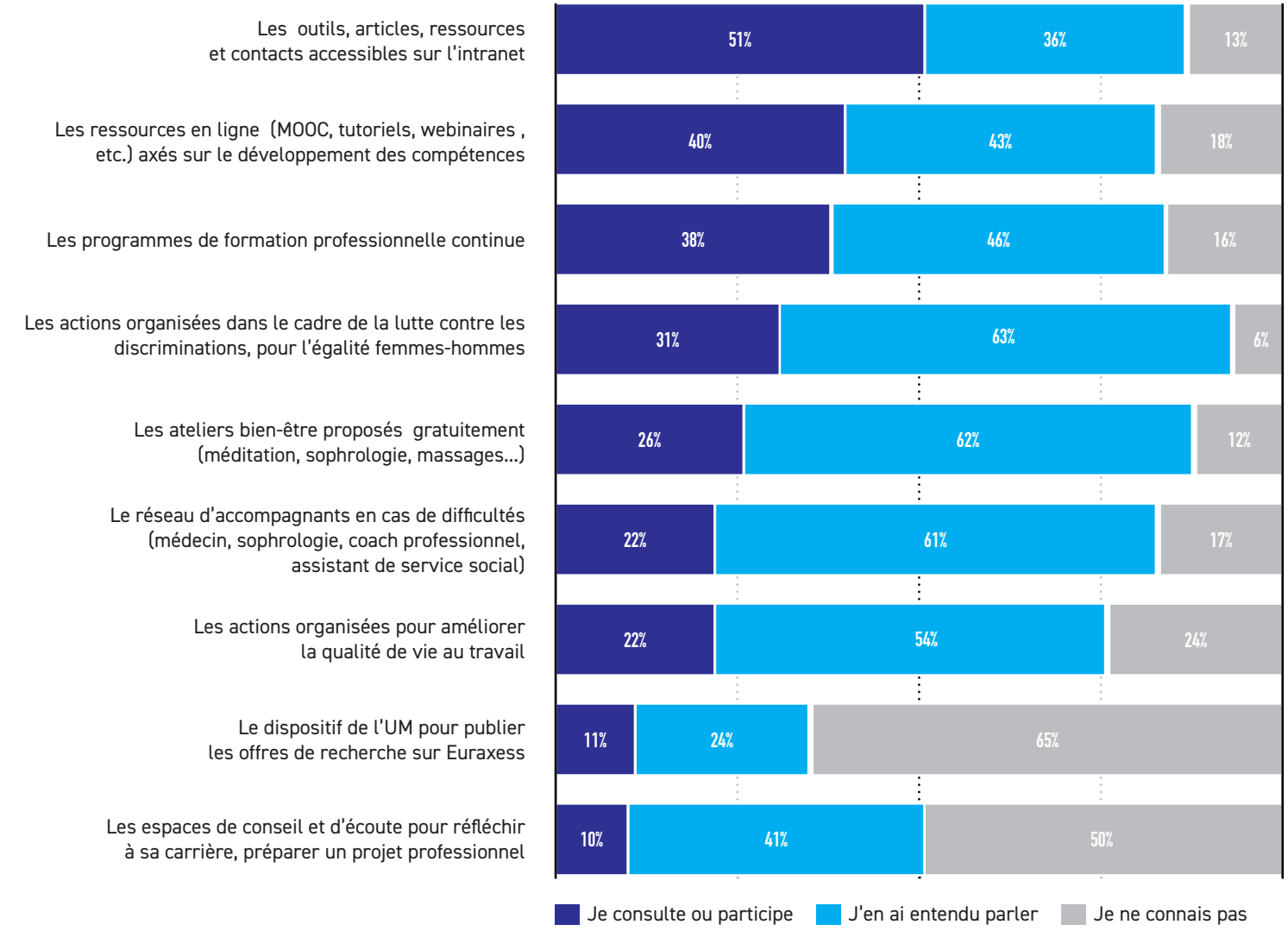


## FRÉQUENCE DE LECTURE DES INFORMATIONS DIFFUSÉES PAR L'UM CONCERNANT LES DIFFÉRENTS PLANS ET SCHÉMAS DIRECTEURS

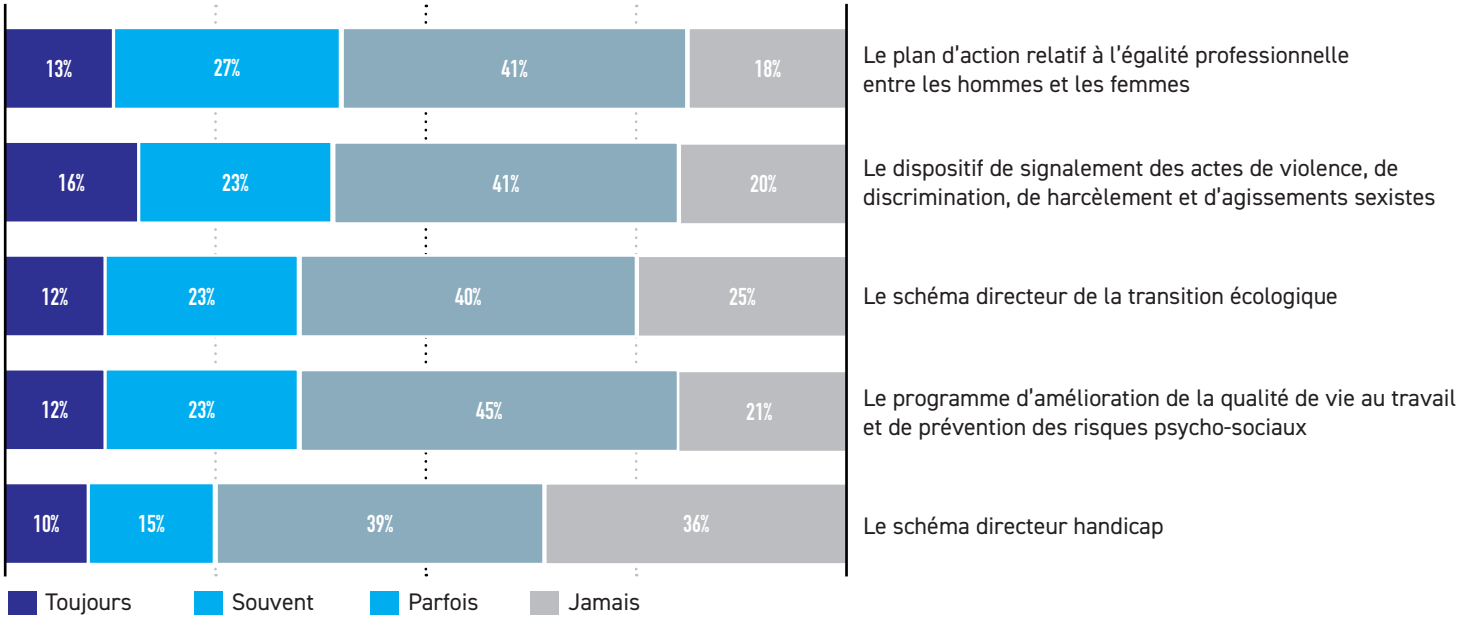

Université de Montpellier
Enquête HRS4R - Résultats d'ensemble - juin 2024

# L'environnement de travail à l'UM

## QUALITÉ DE LA RELATION DANS L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL IMMÉDIAT

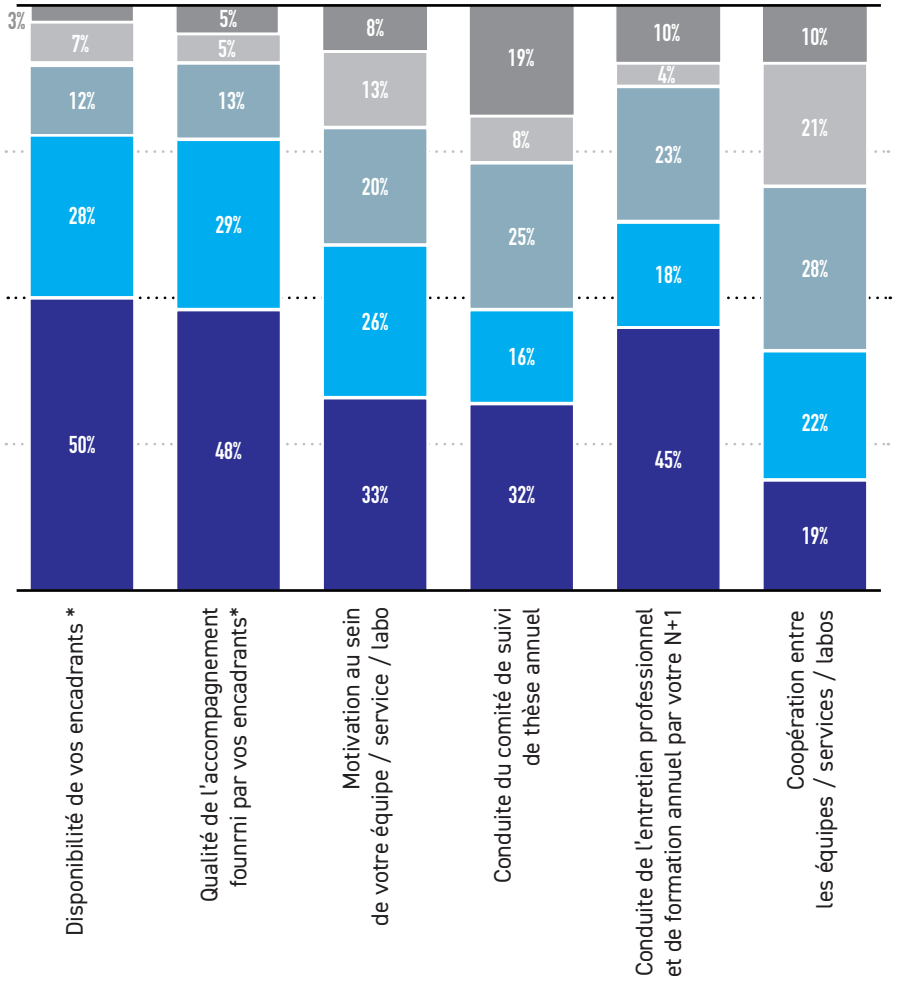


* Hors réponse des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs

## DEGRÉ DE CONNAISSANCE ET DE RECOURS AUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

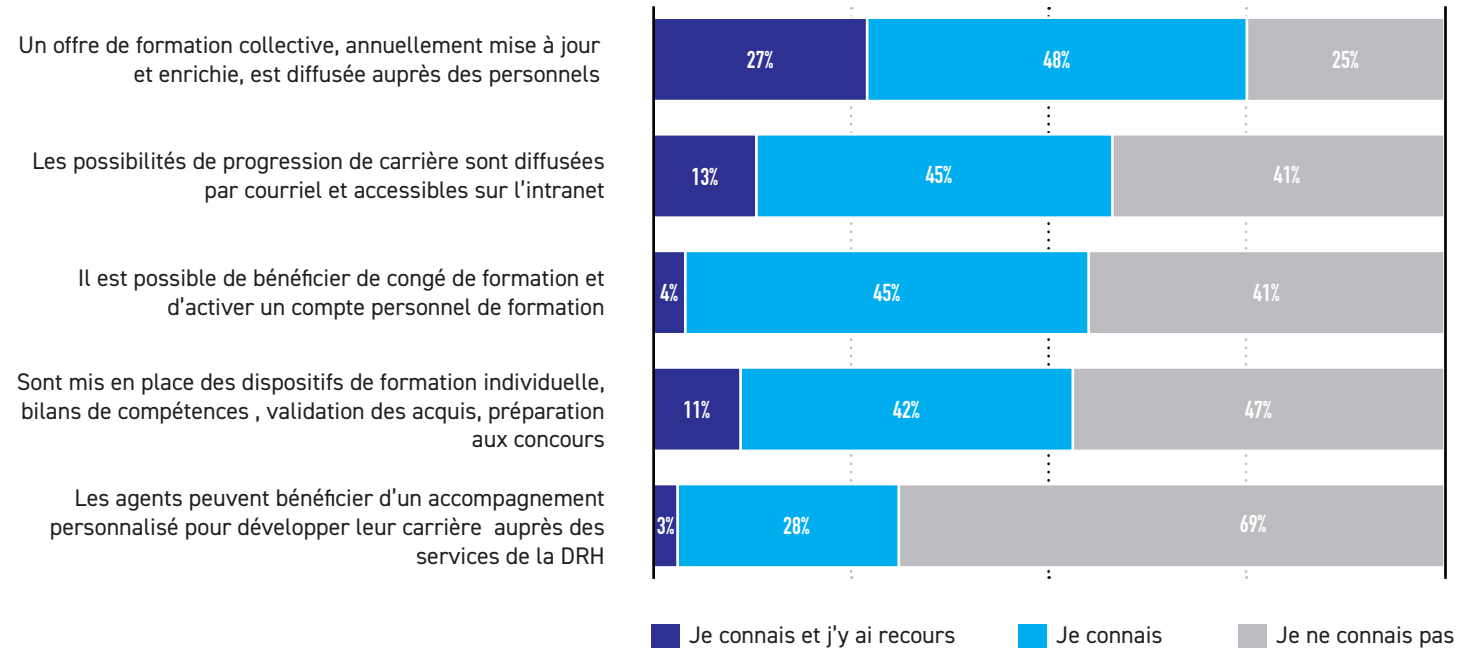

# QUESTION SUR LE VÉCU : AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS PERSONNELLEMENT ÉTÉ CONFRONTÉ AUX SITUATIONS SUIVANTES AU SEIN DE L'UM ?*

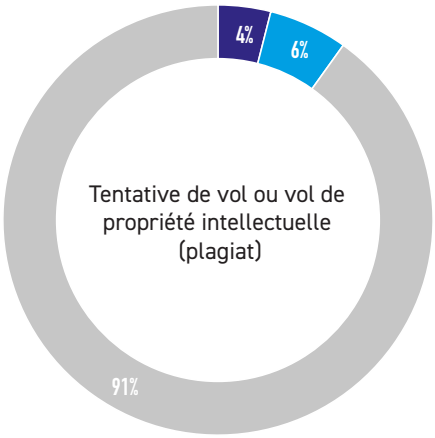

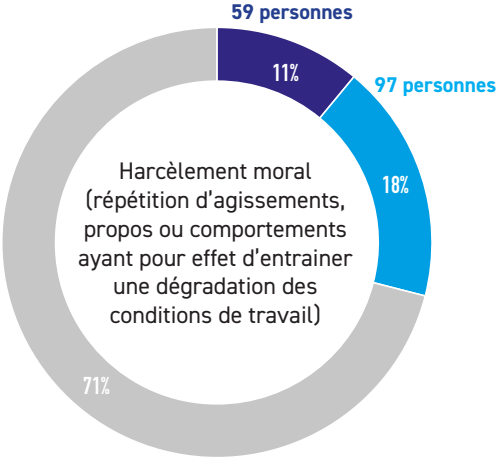


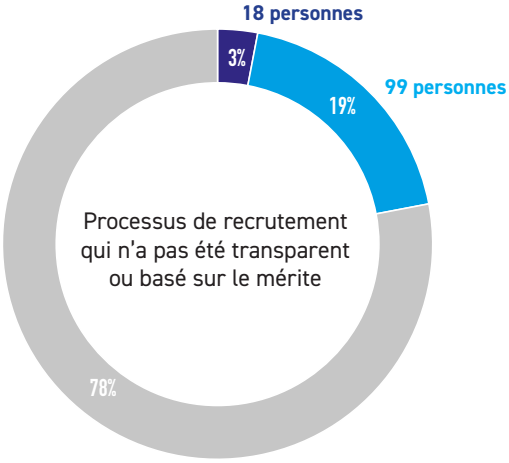

Oui, en tant que victime  Oui, en tant que témoin  Non

* NB: Plusieurs personnes peuvent être témoin d'une même situation

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Contact :
Nathalie MODJESKA
Direction des Programmes Structurants
nathalie.modjeska@umontpellier.fr